



## Éducation

Division des programmes scolaires  
Édifice Robert-Fletcher  
1181, avenue Portage, bureau 307  
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Division du Bureau de l'éducation française  
Édifice Robert-Fletcher  
1181, avenue Portage, bureau 509  
Winnipeg (Manitoba) R3G 0T3

Octobre 2010

DESTINATAIRES : Directeurs généraux des divisions scolaires

### **Objet : Processus de communication des données sur la fréquentation scolaire**

Mesdames, Messieurs,

Le ministère de l'Éducation du Manitoba a rendu public en juin 2009, un rapport intitulé *La fréquentation scolaire au Manitoba*. Ce document résume les renseignements obtenus des intervenants clés de partout au Manitoba au sujet des questions et des facteurs concernant la fréquentation scolaire des élèves. À l'automne 2009, le Ministère et ses partenaires avaient commencé à travailler à l'élaboration d'un plan d'action pour la mise en œuvre des recommandations du rapport. Vous pouvez consulter le rapport à : [www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/reports/attendance/index.html](http://www.edu.gov.mb.ca/k12/docs/reports/attendance/index.html).

Comme la plupart des participants de l'étude l'ont exprimé, la fréquentation scolaire renvoie au fait que l'élève est physiquement présent à l'école ou dans la salle de classe ou participe à un programme scolaire approuvé les jours où il est sensé y être.

Dans le cadre de nos efforts visant la collecte de ces données, le Ministère met en marche un processus pour commencer à recueillir des données mensuelles moyennes sur la fréquentation scolaire de toutes les écoles publiques au Manitoba. Il s'agit ici d'une stratégie pour appuyer une relation collaborative et efficace entre les divisions scolaires et le Ministère relativement à cette question.

En règle générale, on estime que la fréquentation scolaire inférieure à 90 % est un problème quelle que soit la cause. Pour cette raison les écoles ayant une moyenne mensuelle de fréquentation scolaire inférieure à 90 % devront fournir de l'information contextuelle sur les facteurs possibles de l'absentéisme des élèves. Le Ministère fera le suivi auprès des divisions scolaires dont certaines écoles ont d'importants problèmes de fréquentation scolaire afin d'explorer des moyens de travailler ensemble pour traiter des questions qui influent sur la fréquentation scolaire.

Les lignes directrices ci-jointes offrent plus de renseignements sur le processus de communication des données sur la fréquentation scolaire. Un formulaire de *Rapport mensuel sur la fréquentation scolaire des divisions scolaires* est également joint à la présente lettre. Veuillez travailler avec vos écoles afin que celles-ci puissent fournir les renseignements nécessaires à la division scolaire et que la division puisse acheminer ces renseignements au Ministère dans les délais prévus. La communication des données sur la fréquentation scolaire des élèves commencera en février et le premier rapport devra être envoyé au Ministère au plus tard le 15 mars 2011.

Si vous avez des questions sur le processus présenté dans la présente lettre, veuillez communiquer avec :

Marlene Gregory  
Direction des programmes et des services de soutien aux élèves  
Éducation Manitoba  
Courriel : marlene.gregory@gov.mb.ca  
Téléphone : 204 945-5563  
Sans frais : 1 800 282-8069, poste 5563

Nous vous remercions par anticipation de l'appui que vous nous apporterez afin de permettre au Ministère de commencer à recueillir des données sur la fréquentation scolaire partout dans la province et d'établir ainsi un cadre de référence pour la poursuite des discussions et de nouvelles initiatives.

Veillez agréer Mesdames, Messieurs, l'expression de nos meilleurs sentiments

La sous-ministre adjointe,

Le sous-ministre adjoint,

Aileen Najduch  
Division des programmes scolaires

Jean-Vianney Auclair  
Division du Bureau de l'éducation française

p. j.

c. c : Marlene Gregory